



Réunion du 5 novembre 2014 au Gazélec

Michel VASSALLO remercie tous les membres présents ainsi que le club du GAZELEC de nous recevoir pour cette réunion.

Appel des membres :

Présents : Mmes DEWARLINCOURT, Mme TAUT, SGRO et DAGNEAUX,
Mrs VASSALLO, BERNIER, BLAIVE, IONNIKOFF, PERRET, MUZZIN.

Excusés : Mme GAIMARD et Mrs CUSSY, DECORTES, SAVELLI.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 8 octobre 2014
- Info du Président
- Point sur les commissions
- Point sur les compétitions
- Questions diverses

◆ ◆ ◆

Approbation du CR du 8 octobre 2014 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Le club du GAZELEC était bien évidemment représenté lors de cette réunion.

◆ ◆ ◆

Informations du Président :

- AG de la FFTT : Le budget sera voté lors de cette assemblée. Se déroulera également une élection complémentaire.

Le prochain Congrès de la Fédération se déroulera à Antibes du 23 au 25 mai 2015, le Comité participera directement à la première soirée. Des demandes de subventions ont été faites pour financer cette soirée.

- Formation power-point : organisée par le CDOS le 4 et 11 décembre de 9h à 13 h pour 40 euros. Les clubs intéressés sont priés de se faire connaître.

◆ ◆ ◆

Point sur les Commissions :

- **Commission féminine** : la prochaine journée se déroulera le 10 janvier avec le challenge féminin qui incorporera cette année les loisirs. A cette occasion, il sera donné des licences événementielles.

- **Commission formation**: la dernière session a vu l'arrivée de 5 nouveaux JA et 8 AR. Concernant les arbitres de club (AC), il y a eu 19 reçus sur 21 participants.

Formation jeune entraîneur fédéral et entraîneur fédéral : la formation se fait sur 28 H (sur 2 WE) + 12h de pratique. Il n'y a pas d'examen.

Les conditions d'inscription pour être jeune entraîneur fédéral : il faut être junior et licencié.

Pour être Animateur fédéral, il faut être sénior et licencié.

Cette formation se ferait durant les vacances de février ou de Pâques dans le département.

- **Commission financière** : toutes les factures sont parties le 28 octobre.



Point sur les compétitions :

- Championnat départemental : Pour les équipes exemptes, l'équipe doit envoyer dans les 8 jours avant la compétition, la composition de l'équipe au responsable du Championnat. A défaut, ce sera systématiquement l'équipe précédente qui sera prise en compte avec les conséquences qui en découleront au niveau du brûlage.

A noter qu'il n'y a eu aucune erreur de brûlage pour la première journée.

- Critérium : La nouvelle formule plait.

- Championnat vétérans : le 16 Novembre à Raoul Dufy.

- Coupe des AM : en attente.



Questions diverses :

Demande de subventions de 2000 euros pour le projet de Nicolas Rousguistos sur la méthode des cordons : à l'unanimité le Comité a décidé de ne pas répondre favorablement à la demande.

Michel VASSALLO lève la séance à 22h00.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 3 décembre à 20H au GAZELEC.



Le Président

La Secrétaire de séance

Michel VASSALLO

Séverine DAGNEAUX